



Mieux Vivre  
Voie Romaine

Craponne, le 15 décembre 2015

Monsieur Pierre ABADIE  
Vice-Président en charge de la Voirie  
Grand Lyon Métropole  
20 Rue du Lac  
69 505 LYON Cedex 03

**LRAR**

### **Aménagement de la Voie Romaine - Craponne**

Copie à :

Monsieur Michel Le FAOU, Vice-Président Urbanisme et Cadre de vie,  
Monsieur Martial PASSI, Vice-Président Déplacements et Intermodalité,  
Madame Sandrine FRIH, Vice-Présidente Concertation, Participation citoyenne,  
Monsieur Richard LLUNG, Vice-Président Urbanisme réglementaire.

Monsieur le Président,

Lors de récents contacts, nos élus municipaux, Alain GALLIANO, Maire, et François PASTRÉ, Adjoint à l'urbanisme, ont confirmé que la PPI 2015-2020 de la Métropole, votée le 6 juillet 2015, comporte deux opérations d'aménagement de la Voie Romaine : le débouché sur l'Avenue Pierre Dumond d'une part, l'aménagement du haut de la montée des Amandines d'autre part.

1- Nous contestons fortement le premier de ces deux aménagements, le débouché sur l'Avenue Pierre Dumond.

La sécurité n'a rien à gagner à reporter le raccordement de la Voie Romaine sur l'Avenue Pierre Dumond au niveau de la Rue de Ponterle car le carrefour Millaud/Damichon restera un noeud important.

Surtout, s'agissant des difficultés de circulation pour la traversée de Craponne, celles-ci ne peuvent pas être traitées en organisant le tissu urbain au détriment de ses habitants.

Ouvrir plus directement la Voie Romaine sur l'Avenue Pierre Dumond, c'est faciliter son accès pour les transits depuis les localités plus à l'Ouest et attirer plus de trafic sur ces transits. Cela conduira inéluctablement, à terme, à un trafic supplémentaire sans aboutir à une vraie réduction sur l'Avenue Edouard Millaud, axe principal dédié à ces transits : ouvrir plus de possibilités de circulation, c'est en fait favoriser le développement du trafic ; ce qui conduit à une situation qui, à terme, présentera autant de difficultés, avec plus de circulation.

Infliger à Craponne deux voies à fort trafic serait contraire à tout projet soucieux d'urbanisme. Ce serait hacher, morceler l'espace urbain. La ville serait alors défigurée par deux voies très circulantes, sans amélioration réelle sur l'Avenue Edouard Millaud.

La ville de Craponne et ses habitants sont en droit d'attendre que l'on ne renonce pas à organiser le plus possible une circulation modérée favorisant la vie des quartiers, en particulier sur cet axe très proche de l'Avenue Edouard Millaud qu'est la Voie Romaine.

**Nous demandons donc que la Voie Romaine reste dédiée avant tout à la circulation des Craponnois, sans raccordement aménagé directement au niveau de la Rue de Ponterle.**

C'est par des mesures visant à contenir les transits routiers qui traversent Craponne que doivent être traitées les difficultés de circulation sur l'Avenue Edouard Millaud, avec en premier lieu le développement des transports en commun, assorti des parcs relais correspondants, mais aussi avec des dispositions de voirie ne favorisant pas l'entrée sur Craponne depuis l'Ouest.

2- Nous proposons, pour le haut de la montée des Amandines, un aménagement renforçant l'effet des plateaux ralentisseurs.

L'ouverture aux deux sens de circulation de la section dite « montée des Amandines » (juillet 2012) a incontestablement augmenté la circulation sur la Voie Romaine, ce qui confirme le fait que faciliter la circulation conduit à une augmentation du trafic.

Pour éviter de renforcer encore l'effet d'appel ainsi constaté, l'aménagement qui reste à réaliser sur le haut de la montée des Amandines peut être conçu pour renforcer le dispositif de réduction de la vitesse (plateaux ralentisseurs), grâce à une faible largeur de chaussée (4,5 m) sur cette section.

Cet aménagement pourrait aussi s'inspirer du tracé en chicane réalisé sur le Chemin du Grand Bois, lequel présente une même problématique sur le plan de la dangerosité.

Trottoirs et pistes cyclables sont l'essentiel de ce qui fait défaut dans la situation actuelle : ils sont l'enjeu de cet aménagement. A ce titre, nous demandons des pistes cyclables isolées de la chaussée, seule façon de leur donner pleine sécurité.

Notre association, Mieux Vivre Voie Romaine (M2VR), avec ses adhérents des trois communes de Craponne, Francheville et Tassin-la-1/2 Lune, appelle toute votre attention sur les objections et propositions ici présentées, se tenant à votre disposition pour toute procédure de concertation.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de toute ma considération.



Dominique BOUVIER  
Président M2VR